

**COMMUNE DE
VESANCY**

01170



Vesancy, le 27 mars 2017

AUX HABITANTS DE VESANCY

Tél. 04 50 41 53 55

E-mail: mairie@vesancy.frWeb: www.vesancy.fr**Madame, Monsieur,**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du château, le jeudi 6 avril 2017, sauf intempérie, sera effectué le revêtement final de cette rue. Ainsi, la circulation au niveau de la rue du château sera interdite ce jour- là, à partir de 7h00. Il est prévu que la circulation ne sera pas rétablie avant 21h00.

Les riverains de la rue du château devront prendre toute leur disposition dès le mercredi 5 avril pour évacuer leur véhicule de la zone de chantier et du parking des pompiers. Tout stationnement sera interdit sur la zone de chantier hormis les véhicules de chantier.

Le stationnement pourra se faire dès le mercredi 05 avril sur la place de la batteuse ou sur le parking des écoliers.

Pour accéder à ces parkings, la circulation pourra se faire à l'Ouest du village, par la route de Bottenay, place de la Batteuse, chemin du Crêt, rue de la fruitière passage des écoliers, place des écoliers.

A l'Est du village, les habitants, route de la chapelle, route de la Vesancière, impasse de la chapelle, impasse au verger, devront prévoir de sortir leurs véhicules avant 7h00 le jeudi 6 avril.

Concernant les transports scolaires les sociétés EUROP TOURS et TRANSPORT DE L'AIN devront accéder au village par la route de Gex. Les enfants devront attendre les bus sur le square de la fontaine du cimetière (carrefour rue du château/ route de Bottenay) et seront déposés le soir au même point.

La municipalité vous prie de l'excuser pour ces perturbations et reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Pierre HOTELLIER.

